

Méteren

Septembre 2021
Gratuit

Contact 40



Vive la
rentrée



crédit photo : Alexandra Serrano



PAGE 6
LES VENDREDIS DE
L'ÉTÉ



PAGE 13
DU CHANGEMENT À LA
CANTINE



PAGE 15
UNE MÉTÉO
CAPRICIEUSE

Sommaire



PAGE 2

ÉDITO



PAGE 3

VIE MUNICIPALE



PAGE 4

ACTUALITÉS



PAGE 5

EN IMAGES...



PAGE 8

TRAVAUX



PAGE 10

VIE ASSOCIATIVE



PAGE 15

VIE D'ÉCOLIER



PAGE 17

ENVIRONNEMENT



PAGE 19

MÉTEREN INFO



**Septembre 2021
numéro 40**

Publication gratuite éditée par la
commune de Méteren

Mairie de Méteren : 03 28 49 04 08

Direction de la publication :
Elizabeth Boulet

Rédaction : Marylène Cleenewerck

Mise en page : Benoit Fache

Design graphique : En Voiture Simone

Tirage : 1100 exemplaires

Impression : Presse Flamande Hazebrouck



Édito



Chères Méterenoises, Chers Méterenois,

Déjà la rentrée et, avec elle, plein de nouveautés !

Alors que les enfants reprennent le chemin de l'école, il y a du nouveau à la cantine. Désormais ce n'est plus la société API qui fournit les denrées nécessaires à la confection des repas mais la mairie qui commande directement auprès de producteurs locaux. Faire tourner les petits producteurs, manger local et de saison, privilégier la qualité, éduquer les enfants aux goûts de ce qui pousse à côté, en voilà tout un programme ! Grâce à la mobilisation des agents municipaux et en particulier de Nathalie Dauschy, responsable du service restauration, la cantine n'aura plus le même goût et c'est tant mieux !

Du nouveau également en mairie avec un déménagement mené en deux jours chrono. Les services municipaux ont pris leurs quartiers temporaires rue de l'Haeghedoorne et vous accueillent aux horaires habituels. Pendant un an, le bâtiment historique de la mairie fera l'objet d'une remise à neuf et surtout d'une mise en accessibilité. Rendez-vous en septembre prochain pour la découvrir.

La rentrée c'est aussi cet immense échafaudage qui entoure notre clocher, notre étang méconnaissable et les associations qui reprennent du service pour notre plus grande joie. Après les festivités des vendredis de l'été, on se remet la tête dans le guidon et on avance ... jusqu'aux prochaines vacances.

Bonne rentrée à tous !

Elizabeth Boulet
Maire



Accès à la mairie

En raison de travaux de la mise en accessibilité et de la rénovation du bâtiment qui accueille les services administratifs de la commune, les bureaux de la mairie ont déménagé.

Depuis le lundi 30 août vous pouvez vous rendre dans les locaux situés 340 rue de l'Haeghedoorne, à côté de la crèche «L'escale des Monts», en face de l'espace sportif.

Ces locaux serviront de «mairie temporaire» pendant une année, durée des travaux sur la place.

**Les horaires restent inchangés :
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h**

**Le mercredi de 8h30 à 12h et
de 14h à 17h (sauf durant les
vacances scolaires, fermé le
mercredi après-midi)**



**Agence postale : Du lundi au
vendredi de 8h30 à 11h45 et le
samedi de 9h à 11h45**

Le pass sanitaire



Petit rappel sur les protocoles en vigueur au sein des associations.

Depuis le **9 août 2021**, le Pass sanitaire est obligatoire pour le public fréquentant les activités de loisirs, les bars et restaurants, les foires, séminaires et salons professionnels, etc. La présentation du Pass sanitaire est également obligatoire pour accéder à un ERP (établissement recevant du public).

Concrètement : - Avec la présentation du Pass sanitaire, les établissements sportifs et associations peuvent rouvrir à 100% de l'effectif autorisé dans le respect des gestes barrières. - L'utilisation des vestiaires collectifs est autorisée. - Le port du masque en dehors des phases de jeu n'est pas obligatoire mais conseillé.

Le pass sanitaire c'est quoi ? Le Pass sanitaire consiste en la présentation, numérique (via l'application « TousAntiCovid ») ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes : - le résultat d'un examen de dépistage réalisé moins de 72h avant l'accès, - un justificatif du statut vaccinal complet, - un certificat de rétablissement. A défaut de la présentation de l'un de ces

documents, l'accès à l'établissement ou à l'événement est refusé, sauf pour les personnes justifiant d'une contre-indication médicale à la vaccination.

Le Pass sanitaire pour qui ? - pour toutes personnes majeures, dirigeants ou pratiquants, bénévoles, salariés qui interviennent dans les lieux, établissements, services ou événements. - à partir du 30 septembre 2021 : pour toutes personnes mineures de plus de 12 ans. Exemption du Pass sanitaire pour : - les mineurs de moins de 12 ans ; - les scolaires et périscolaires ; - les personnes en formation professionnelle.

Qui vérifie votre Pass sanitaire ? Les responsables des lieux, des associations et les organisateurs des événements sont autorisés à contrôler le Pass sanitaire. Les contrôles d'identité demeurent de la compétence des forces de sécurité intérieure. Les règles en vigueur peuvent évidemment être renforcées si une recrudescence de contamination est constatée. A ce jour, le Pass sanitaire est le sésame pour maintenir les associations et les équipements sportifs ouverts.



Le boucher a déménagé

Ça y est le jeu de chaises musicales entre le boucher et la coiffeuse a commencé !

Depuis début juillet l'enseigne méterennoise « Au fil du couteau » a pris place dans les anciens locaux de « Vanhersecke motoculture ». L'équipe dynamique de Charles-Henry Terrier vous accueille désormais dans une boucherie plus moderne, plus spacieuse et lumineuse.

Attention toutefois, le stationnement lui n'a pas changé de place.

Nouveau cabinet médical

Courant novembre, un cabinet médical et paramédical ouvrira dans la Curegoedestraete. Vous pourrez y trouver un médecin, une infirmière ainsi que Mme Flament Raphaëlle sophrologue et praticienne en hypnose.

Au cheveu près



Au cheveu près

La coiffeuse quant à elle vous ouvrira les portes de son nouveau salon dès la fin octobre.

En attendant « Au cheveu près » continue à vous accueillir avec les sourires de Juliette, Agathe et Angélique.





Le centre de loisirs

Du 7 juillet au 6 août près de 200 enfants sont venus s'amuser au centre de loisirs. Au programme, jeux, balades, chasse au trésor, camping et sorties festives. Sans oublier la fête du centre le 20 juillet pour se déhancher sur des rythmes de l'été.

Le centre de loisirs en chiffres ! C'est :

- 1 directrice
- 20 animateurs
- 2 agents de la restauration
- 4 agents techniques pour le nettoyage
- 206 enfants inscrits
- 1434 repas servis
- 1 semaine de mini séjour
- 4 belles sorties
- 15 litres de peinture
- 10 ramettes de papier

Bravo et merci à toute l'équipe,
Merci aux enfants et aux familles.
Rendez-vous aux prochaines vacances.
Les inscriptions débutent le 27 septembre en mairie.





Les vendredis de l'été

La municipalité avait à cœur de relancer la culture et les festivités dans le village.

Ce n'est donc pas un, ni deux mais bien 3 évènements qui ont été organisés.

Les 13, 20 et 27 août vous avez été plus de 950 au total à être venu profiter des Vendredis de l'Été qui se sont terminés avec un magnifique feu d'artifice orchestré par le comité des fêtes.

Merci aux bénévoles, aux commerces, restaurateurs et hébergeurs locaux, à l'harmonie, à l'APEL et l'OGEC de l'école Ste Marthe d'avoir rendu possible ces moments de culture et de convivialité.

Merci aux professionnels du spectacle et aux artistes pour leurs prestations et leur bonne humeur.

Sans oublier le soleil qui a été au rendez-vous.
Et surtout merci à vous tous d'avoir répondu présents !





Un loto à la résidence des Aubépines

L'association Résident + a organisé un loto pour les Résidents. C'est le 1er loto organisé depuis l'apparition du Covid-19 et le premier confinement !

En tout, 25 résidents y ont participé, et des lots ont été gagnés durant cet après-midi. Les résidents étaient très heureux et ont passé un bon moment.

Merci à l'association de l'avoir organisé !



Noces de diamants

Mme et Mme Comyn ont célébré leurs noces de diamants chez eux avec Mme le maire.





Étang

Les travaux d'aménagement de l'étang ont débuté cet été et c'est impressionnant !

N'oubliez pas que le site est inaccessible au public pendant ces travaux.

Nous ferons un reportage photos dans chaque magazine jusqu'à la réouverture du site.

Chiffres clés travaux étang (présentation réunion publique juin) :

- Volume de rétention : 85 600 m³
- Surface en eau : 5,6 hectares
- Coût des travaux : 1 631 000 € HT





Église

L'heure de la dernière phase de travaux de toiture de l'église a sonné.

Vous avez pu voir cet échafaudage vertigineux être monté tout l'été pour atteindre les cimes.

Les ouvriers, après avoir déposé notre coq qui va en profiter pour se refaire une beauté, ont « emballé » notre église d'un blanc manteau pour la protéger jusqu'au printemps 2022.

La municipalité rappelle qu'il s'agit d'un chantier dangereux et interdit au public. Nous ne pouvons donc répondre favorablement aux personnes qui souhaitent monter, quel que soit le motif (photos, etc)

Les interventions projetées sur la tour de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Méteren s'inscrivent dans la continuité des travaux de restauration de l'église de 2017/2018. Lors de cette précédente campagne, les parements en briques de la façade Nord du clocher ont bénéficié d'un nettoyage et de relancis de briques en recherche, et la mosaïque du tympan du portail occidental a été restaurée. A l'intérieur, des trappes d'accès en bois neuves ont été installées, et de nombreuses réparations ont été effectuées sur les bétons armés dégradés de la structure. Aujourd'hui, la tour présente des dégradations et altérations qui appellent à des interventions sur les couvertures, charpentes, parements en briques, ouvrages en béton armé, et baies. A l'intérieur, on constate plusieurs désordres majeurs qui trouvent leur origine dans les fuites du système de collecte des eaux pluviales de la flèche. Ainsi, les travaux projetés devront permettre aux ouvrages de retrouver leur intégrité et de garantir leur pérennité, tout en s'inscrivant dans une logique de mise en valeur architecturale de l'ensemble de l'église.

Coût MOE + travaux HT : 530 559 €

Subventions sollicitées (Etat et Région) : 326 069 €





Chorale Chœur des Monts de Flandre

La chorale a repris avec plaisir les répétitions dans la salle annexe de la salle des fêtes. Chaque choriste est en possession de son pass sanitaire.

Les répétitions ont lieu chaque mardi à 20h. Avis aux amateurs, n'hésitez pas à nous rejoindre.



Harmonie Municipale

Ce 4 septembre 2021, Sabrina et Alexis tous deux musiciens à l'Harmonie Municipale de Méteren se sont mariés. Nous leur souhaitons longues vie en amour et en musique.

Peinture

Il est temps pour tous les artistes de reprendre leurs pinceaux, crayons ou autres accessoires créatifs.

Vous pouvez venir exprimer votre talent les mardis de 14h à 17h et les jeudis de 17h à 20h à la salle des fêtes.



Atout Jeune

Une caravane scène

Lors du deuxième « Vendredi de l'été », le groupe « Little Big Swing » est venu faire une représentation de son concert-spectacle à Méteren.

A cette occasion, des membres de l'association Atout Jeune se sont lancés un défi de taille : les faire jouer dans une caravane entièrement rénovée.

Les musiciens originaires de Bretagne ne pouvaient pas faire le déplacement avec la caravane dans laquelle ils jouent habituellement.

C'est donc tout naturellement que l'Association Atout Jeune a mis la main à la pâte : il a d'abord fallu trouver une vieille caravane à donner, s'armer de planches de bois, de quelques seaux de peinture rouge, de multiples rivets et d'un peu de déco vintage. Au bout de quelques semaines d'été sous un hangar, à l'abri de la pluie, la caravane était peu neuve.

Dans un aquarium, Némé et Dory se sont même invités à la fête.

Succès assuré pour les musiciens et leurs 250 spectateurs qui n'imaginent pas tout le travail fourni pour en arriver là.

Le groupe a tenu à remercier l'association et à vanter cette caravane, qui serait (paraît-il) au moins aussi belle que l'originale.

Merci aux ouvriers : Tof, Louis, Polo, Aurél, JS, Max, Ben, Marie, Charline, Marino. Adri





Comité des fêtes

Brocante et feu d'artifice : le retour des festivités

Comité des Fêtes



de Méteren

Le comité des fêtes rime avec fêtes, avec festivités !

Nouveau bureau pour le comité des fêtes qui relance ses activités en collaboration avec la municipalité et d'autres associations.

Le 18 juillet, sous un soleil de plomb, la brocante a attiré de nombreux chineurs et a sonné l'heure des retrouvailles. Elle s'est déroulée sur un nouveau parcours, avec respect de l'environnement et des contraintes sanitaires. Défi relevé en un temps record par son nouveau bureau qui a permis de faire découvrir les nouveaux quartiers de notre village aux promeneurs. Le report des animations du 13 juillet au 27 août n'a pas entamé la beauté du feu d'artifice largement apprécié et ovationné du public. Ce spectacle pyrotechnique, conçu et organisé par le comité des fêtes, a clôturé la dernière date des trois Vendredis de l'été organisés par la commune.

Le comité de fêtes vous donne rendez-vous pour ses prochaines animations * :

- Le 09 octobre à 11h00 à la salle des fêtes, pour la **remise des prix des jardins, maisons et commerces fleuris**. Le comité veut promouvoir l'embellissement de notre village et récompenser les personnes qui fleurissent leur jardin ou façade.
- Le 08 décembre pour la **Saint Nicolas** (programme à préciser).
- Les 10-11 et 12 décembre pour son **marché de Noël** sur la place du village.
- Le 17 décembre à partir de 14h00 pour le **colis de nos aînés** qui sera distribué à la salle des fêtes.

* (en fonction des contraintes sanitaires en vigueur au moment des événements)

Suivez-nous :

- Le Site internet comitefetesmeteren.fr
- La page Facebook [comite.des.fetes.meteren](https://www.facebook.com/comite.des.fetes.meteren)



N'hésitez pas venir nous rejoindre en tant que bénévole au sein de notre association ou en communiquant vos idées d'animations nouvelles et vos remarques en écrivant à cdf.meteren@gmail.com



L'école de musique

L'école de musique propose un cursus de 7 ans d'apprentissage à la musique à partir de 6 ans (CP)
Un premier cycle de 4 ans et un deuxième cycle de 3 ans en offrant la possibilité d'aller ensuite au conservatoire pour finir le 2ème cycle (4ème année) et continuer un troisième cycle.

Pendant ces 7 ans nous proposons :

- 7 années de FM (formation musical – le solfège quoi !) Pour apprendre à comprendre, lire et même composer de la musique via les cours de solfège. Ils comprennent la lecture de notes, de rythme et la théorie.
- Une classe d'écoute (nouveau de cette année)
- En fin de cursus une classe d'écriture pour mettre en pratique toute la théorie acquise lors des 7 ans et de composer ses propres morceaux.

En parallèle il y a 7 années d'apprentissage d'un instrument parmi ceux-ci :

- Piano
- Flûte traversière
- Clarinette
- Saxophone
 - o Soprano
 - o Alto
 - o Ténor
 - o Baryton
- Cuivre
 - o Trompette
 - o Cor d'harmonie
 - o Trombone
 - o Tuba
- Percussion
 - o Batterie
 - o Xylophone
 - o Timbales



A noter qu'il reste 2 places en piano cette année pour des personnes ayant déjà des connaissances en solfège.

L'éveil musical :

Il est possible de commencer dès 5 ans (grande section de maternelle) l'éveil musical qui permet de découvrir de manière ludique la musique.

Chaque dernier week-end de janvier, l'école de musique organise des auditions avec en clôture un goûter galette des rois. Un moment convivial qui permet à chaque élève d'acquérir une expérience en s'exprimant face à un public pour le plus grand plaisir des parents et des familles des musiciens en herbe.

A Méteren, chaque élève intègre après 1 ou 2 ans d'apprentissage d'instrument l'orchestre des élèves pour mettre en pratique l'instrument et apprendre à jouer ensemble.

Cet orchestre se produit en concert à la fête de clôture de l'année de l'école avec remises des diplômes.





Médiathèque

Depuis quelques mois maintenant vous pouvez assister à des transformations à la médiathèque, comme l'arrivée de musique (CD, vinyles), de jeux vidéo ou encore de la presse pour petits et grands.

Toutefois, depuis peu, vous pouvez découvrir une ludothèque garnie de jeux de société, de 2 à 99 ans.

Des jeux d'ambiance pour passer un moment convivial, des jeux de stratégie pour les plus joueurs, des escape games pour les futés d'entre vous ou encore des jeux pour tout petits pour l'éveil, la réflexion ou la manipulation.

SPOILER ALERT !!

D'ici quelques semaines d'autres jeux viendront compléter la sélection qui est à votre disposition, lors des heures d'ouvertures, le mercredi de 10h à 12h, le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

La cotisation à l'année est de 6€ pour les adultes et gratuite pour les -25 ans.





Le restaurant scolaire

« La gastronomie est l'art d'utiliser la nourriture pour créer le bonheur » .

C'est par cette citation de Théodore Zeldin que sont accueillis depuis la rentrée des classes les nouveaux fournisseurs locaux de la restauration municipale.

Ce service évolue vers davantage de denrées locales, de respect de la saisonnalité, de produits frais, grâce à des partenariats avec des producteurs de la région et des commerces de proximité.

Dès la première semaine d'école, nous avons reçu des pommes de terre de chez Asseman à Méterén, des pommes des vergers Herreman à Méterén, de belles tomates, des salades et du céleri des 4 saisons de Bailleul...

Les repas à venir vont être appétissants ! Vous pouvez toujours les consulter sur le site internet de la commune et sur la page Facebook.

Les menus ont changé aussi, en rouge ce sont les produits « locaux » et en vert ceux issus de l'agriculture biologique.

Avis aux producteurs locaux, faites-vous connaître en mairie pour nous proposer vos produits !

MENUS CANTINE



Validés par la diététicienne agréée

Menus du Restaurant Scolaire de Méterén

Semaine du 20 au 24 Septembre 2021

Lundi 20 Septembre

Carottes râpées

Omelette bio - boulgour - ratatouille

Fromage Chantencige

Mardi 21 Septembre

Potage

Blanquette de dinde - riz - carottes au beurre

Flan vanille nappée caramel

Jeudi 23 Septembre

Normandin de veau - frites - salade

Fromage édam

Fruit frais

Vendredi 24 Septembre

Pizza

Thon mayonnaise - semoule bio - salade de tomates

Yaourt aromatisé



Produit local



Produit bio





Ecole Sainte Marthe

Même si c'est déjà la rentrée, faisons un petit tour dans le temps avec les sorties de fin d'année :

Les maternelles, CP et CE se sont rendus à la ferme Beck de Bailleul.

Au programme :

- visite de la ferme, découverte des animaux.
- fabrication du beurre - balade en campagne en calèche.

Les CM se sont rendus au musée de Cassel pour une visite guidée suivie d'un rallye photos (malheureusement sous la pluie) et de la visite du moulin de Cassel.

-Le musée départemental de Cassel s'est également invité dans notre école chez les maternelles : une belle opportunité pour la découverte des traditions flamandes avec Coco, la mascotte de l'animatrice.

Puis avec la kermesse :

Le dimanche 20 juin une kermesse particulière a été organisée : les enfants ont dansé dans la cour sur un podium, joué dans des stands.

Chaque classe a participé à tour de rôle.

Le beau temps était présent, quelle chance !

Cet été il y a eu quelques travaux :

Des parents volontaires ont installé un nouveau préau dans la cour des maternelles.

Merci à eux.

Et nous voilà à la rentrée :

Chacun, enfant et adulte a repris le chemin de l'école avec l'espoir de vivre une année «normale». Le projet d'école est orienté vers la découverte de notre patrimoine : l'architecture, les chapelles, les moulins, les recettes, les danses... et aussi sur le climat scolaire pour le bien-être et la réussite de tous.

Nous avons déjà fait la fête tous ensemble pour bien commencer l'année.





Pluviométrie

C'est officiel, l'été 2021 est le plus pluvieux depuis bien longtemps.

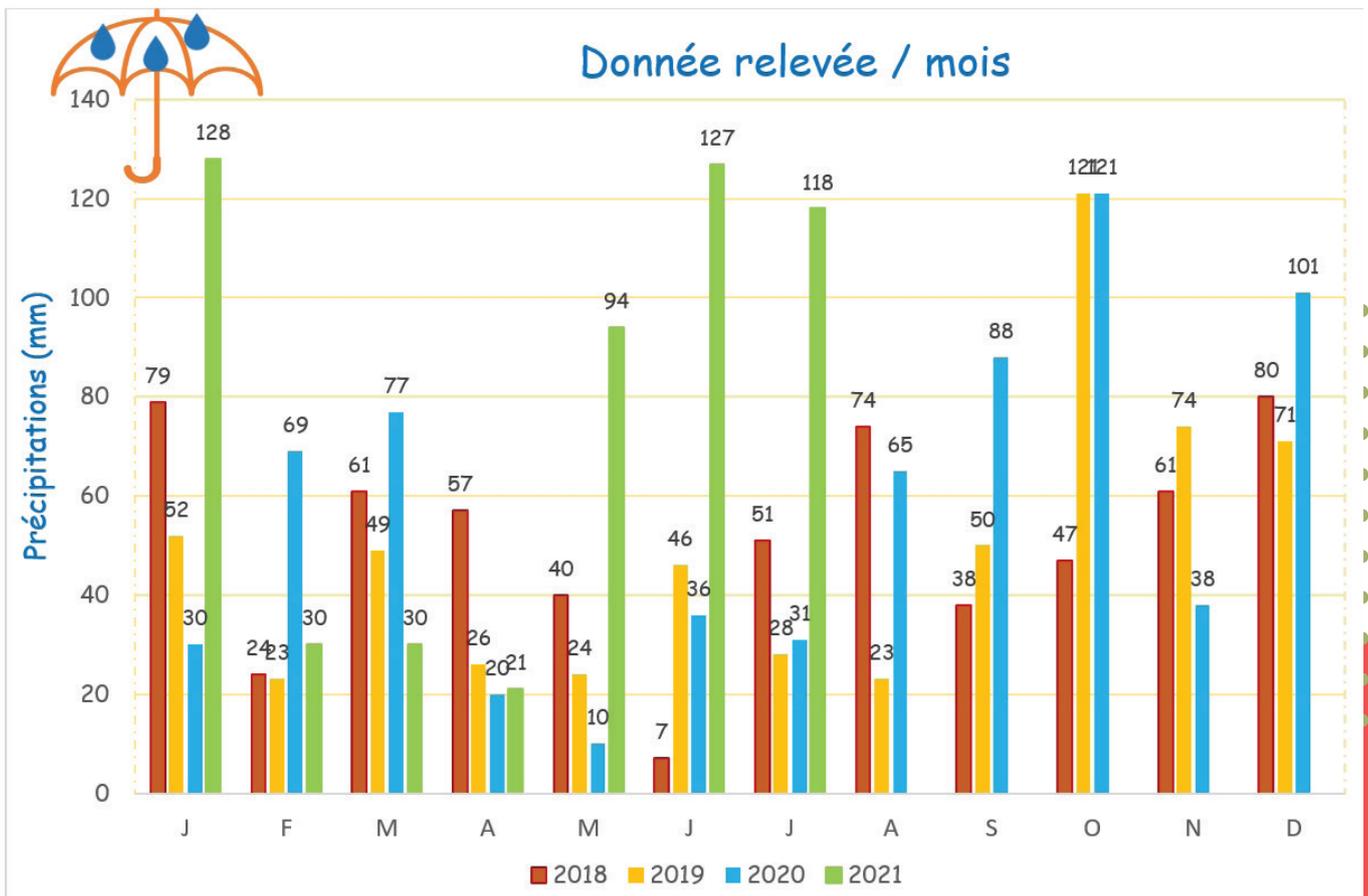
Le mois de juillet a été marqué par des intempéries exceptionnelles en Allemagne, Belgique, Pays-Bas et au Royaume-Uni. Chez nous à Méteren les mois de mai, juin et juillet ont été particulièrement pluvieux, jusqu'à 4 fois plus que les années précédentes et plus qu'en octobre ou novembre !!

En France, sur la période 1er juin-28 juillet, la pluviométrie à l'échelle de la France est la 3e valeur la plus forte depuis 1959 sur cette période, uniquement devancée par les étés 1992 et 1987, avec des

précipitations supérieures de 53 % par rapport à la normale.

Au-delà des conséquences sur le moral, la nature en a profité pour se nourrir de toute cette eau et vous avez été nombreux à nous faire remarquer que les haies ou pelouses de la commune étaient denses... peut-être un peu trop denses.

La saison de la taille doit être respectée pour permettre aux arbres d'être généreux et d'abriter des espèces animales. Nous nous voulons plus respectueux de la nature qui nous entoure mais bien-sûr les agents techniques veillent à ce que vous soyez en sécurité lors de vos balades.





Une infinie variété de vinaigre

Le vinaigre nous est familier : qu'il soit rouge, doré ou blanc



Le vinaigre blanc ou d'alcool ou « cristal » est principalement réservé aux usages ménagers et à la préparation des conserves. Il est élaboré à partir du sucre de betteraves.

Dégraissant, le vinaigre blanc l'est sans conteste.



Et l'avantage, c'est que le vinaigre n'est dangereux ni pour vous, ni pour l'environnement contrairement à la plupart des produits nettoyants industriels.

Cuisine et graisses

Une vaisselle toute propre



- En complément du liquide vaisselle, un verre de vinaigre blanc dans une eau très chaude facilite l'élimination des graisses sur les couverts, assiettes et casseroles.
- Pour un usage quotidien, versez 3 cuillerées à soupe de vinaigre dans votre bain de vaisselle.

- Du vinaigre blanc pur se montre souvent bien utile pour se débarrasser des taches récalcitrantes de graisse ou de brûlé autour des plaques de cuisson électriques ou des brûleurs à gaz
- Un dégraissage au vinaigre dilué et à l'éponge convient également aux plaques en verre ou en vitrocéramique.
- La paroi du four s'entretient au quotidien avec une éponge imbibée de vinaigre, il est possible pour les grilles d'utiliser une boule d'aluminium trempée dans du vinaigre pour les projections de graisse attachées

La cuisinière impeccable



Le four à micro-ondes comme neuf



- Mettez à parts égales de l'eau et du vinaigre blanc dans un récipient non métallisé rempli à moitié.
 - Placez-le dans le micro-ondes en le faisant chauffer 2 min à pleine puissance.
 - Laissez reposer pendant une heure sans ouvrir la porte, de sorte que les vapeurs de vinaigre humidifient les parois et détachent les salissures
 - Essuyez très légèrement ...
- et recommencez si le résultat n'est pas à la hauteur de vos attentes.



Un opéra mobile révèle le fabuleux génie de La Fontaine

Du 21 au 26 septembre, l'opéra s'invite à deux pas de chez vous pour mettre à l'honneur les œuvres de Jean de La Fontaine à l'occasion des célébrations du quadricentenaire de sa naissance. C'est à bord de l'Opérabus (bus urbain transformé en opéra du XVIIIe siècle) qu'Harmonia Sacra – ensemble de musique baroque de Valenciennes – vous propose de sillonner le jardin littéraire de ce fabuleux fabuliste avec le spectacle « Le Montreur de Fables » !

Les représentations se déroulent **le vendredi 24 septembre à 9h00 et 11h00 pour une classe de chaque école.**



OBJECTIF CITOYEN

LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des DROITS

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

www.defense.gouv.fr
Éducation, jeunesse et JAPD

SGA

Calendrier de vos démarches

- Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois

Faites vous recenser à la mairie de votre domicile, ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

- à 16 ans et demi

4 mois après votre recensement, créez votre compte sur www.majdc.fr afin de faciliter votre convocation

- à 17 ans

Vous serez convoqué à votre Journée défense et citoyenneté.

- à 17-18 ans, jusqu'à 25 ans

Vous présenterez le certificat de participation à la JDC lors de l'inscription à vos examens (bac, CAP, BEP), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

l'Assurance Maladie
Agr. ensemble, protéger chacun

MINISTÈRE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
Solidarité
Égalité
Progrès

SOURIEZ, VOUS ÊTES ASSURÉS
ÉTUDIANTS, votre assurance maladie est simple et gratuite

DÈS VOS 18 ANS, ADOPTEZ LES 5 BONS RÉFLEXES :

- > Mettez à jour votre carte Vitale, une fois par an et à chaque changement de situation
- > Ouvrez votre compte ameli sur app.ameli ou sur ameli.fr
- > Transmettez votre RIB à la caisse d'assurance maladie de votre lieu de résidence
- > Déclarez un médecin traitant pour vous assurer un meilleur suivi médical et être mieux remboursé
- > Adhérez à une complémentaire santé pour compléter vos remboursements de l'Assurance Maladie

Vous avez moins de 30 ans ?
Vous êtes à la recherche d'un emploi, d'un volontariat ou d'une formation ?
Rendez-vous sur : jeune1solution.gouv.fr

Découvrez :

- de 100 000 offres d'emploi
- des milliers d'employeurs
- de 1 000 événements de recrutement

Suivez l'actualité de votre CPAM @CPamFlandres Assurance Maladie des Flandres

ameli.fr



Suivez l'actualité sur :

